

Les effets indésirables



Ils sont rares et habituellement bénins.

Ce sont des réactions locales :

- au point d'injection : rougeur, douleur, démangeaison ou induration
- fièvre modérée, frissons, malaise, asthénie, céphalée, vertige
- nausée, douleurs abdominales
- arthralgie, myalgie.

Plus exceptionnellement, des réactions allergiques (urticaire, rash) ou des apnées chez les grands prématu-rés.

En cas de survenue d'effets indésirables dans le mois qui suit la vaccination
contacter le centre de vaccinations internationales au

77 183 89 89

ou consulter votre médecin



LA RAGE



36 avenue Pasteur
BP 220
Dakar

77 183 89 89

**CENTRE DE VACCINATIONS
INTERNATIONALES**

77 183 89 89

La rage



La rage est une maladie virale qui se transmet à l'homme **par la salive** d'animaux infectés (souvent des chiens), **lors de morsure, de griffure ou de léchage** sur peau ou muqueuses lésées.



Très répandue dans le monde, elle est **mortelle**, une fois la maladie déclarée. La rage est responsable de 55 000 décès par an, dont 24 000 en Afrique.

Chaque année, environ **10 millions** de personnes reçoivent **un traitement après une exposition à des animaux** soupçonnés d'avoir la rage.

La vaccination



Il n'existe **aucun traitement** spécifique, mais un **vaccin sûr et efficace** permet de se prémunir contre cette maladie **avant** l'exposition et de traiter **après l'exposition**.

La vaccination avant l'exposition est recommandée pour les personnes à risque d'exposition fréquent au virus de la rage, comme :

- vétérinaires ou animaliers
- personnes séjournant dans des régions où la rage existe.

La vaccination consiste en une primo-vaccination (3 doses), puis un rappel un an après, puis tous les 5 ans.

Vaccination **contre-indiquée** si :

- Allergie connue à un des composants du vaccin
- Hypersensibilité à la polymyxine B, streptomycine ou néomycine.

Le traitement après l'exposition

Le traitement **après l'exposition** est

- un nettoyage des plaies, une antibiothérapie, et/ou une prophylaxie antitétanique,
- une **vaccination**, parfois associée à l'administration d'immunoglobulines antirabiques .

Il doit être mis en œuvre **le plus rapidement possible après l'exposition**. Il consiste en **4 doses** injectées en intramusculaire et réparties sur un mois.



Aucune contre-indication à la vaccination **suite à une exposition au virus de la rage**